

2 B

Société par actions simplifiée
Au capital de 6 032 euros
Siège social : 63, Rue des Roissys,
92140 CLAMART

424 951 820 RCS NANTERRE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2025**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 45 199,17 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 45 119,17 euros

Au compte « report à nouveau » 45 119,17 euros
Qui s'élève ainsi à 1 73 500,06 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2023 :
200 000,00 euros, soit 530,50 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 66 312,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 133 688,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :
180 000,00 euros, soit 477,45,00 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 39 875,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 80 389,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :
120 264,00 euros, soit 319 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 39 875,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 80 389,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des Associés.

Certifié conforme

Société BEE-HOLDING
Représentée par M. Patrice DE BLAS
La Présidente

DocuSigned by:

Patrice de Blas

447B8FC29B6E495...

Bilan actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, ...	25 466	23 958	1 508	2 037
	Fonds commercial	668 000		668 000	668 000
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel, ...	2 386	2 386		
	Autres immobilisations corporelles	491 092	198 964	292 128	298 720
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
Autres immobilisations financières	29 495		29 495	29 895	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (II)	1 216 440	225 309	991 130	998 652	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières				
	En-cours de production				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				4 087
	CRÉANCES				
	Créances clients et comptes rattachés	333 148	29 791	303 358	435 117
	Autres créances	151 101		151 101	76 895
	Capital souscrit appelé non versé				
	VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres et instruments de trésorerie	227 762		227 762	23 978
	DISPONIBILITÉS	513 257		513 257	595 023
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	16 398		16 398	4 117	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	1 241 667	29 791	1 211 877	1 139 218	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)					
Primes de remboursement des obligations (V)					
Écarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)		2 458 107	255 100	2 203 007	2 137 869

Certifié conforme

DocuSigned by:

 447B8FC29B6E495...

Bilan passif

		31/12/2024	31/12/2023
		Net	Net
CAPITAUX PROPRES	Capital	6 032	6 032
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Écarts de réévaluation		
	Écarts d'équivalence		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	800	800
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Réserves indisponibles		
	Autres réserves		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	1 739 332	1 894 133
AUTRES F.P.	Produit des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
PROV.	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	TOTAL PROVISIONS (II)		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	79 889	92 746
	Emprunts et dettes financières diverses	46 868	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		14 064
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 368	40 141
	Dettes fiscales et sociales	134 487	80 012
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	149 064	16 773
	Produits constatés d'avance		
	TOTAL DETTES (III)	463 675	243 736
	Écarts de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I+I BIS+II+III+IV)		2 203 007	2 137 869

Certifié conforme

DocuSigned by:

Patrice de Blas

447B8FC29B6E495...

Préambule

Introduction à l'annexe

L'exercice fiscal clos le **31/12/2024** a une durée de **12** mois.

L'exercice précédent avait une durée de **12** mois recouvrant la période du **01/01/2023** à **31/12/2023**.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de **2 203 007,31 €**.

Les notes et tableaux communiqués ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Principes et méthodes comptables

Règlement comptable

Mention du règlement comptable

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec :

- Le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2022-06 du 04 novembre 2022.
- Les articles L123-12 à L123-28 du Code de commerce.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Liste des méthodes

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

- Utilisation de la méthode d'évaluation par équivalence ;
- Information sur l'identification et le suivi, à chaque clôture, des titres de participation définis à l'article 39-1-5° du CGI pour lesquels la société a modifié l'option de comptabilisation des frais liés à l'acquisition.
- Utilisation de la dérogation pour l'évaluation des titres en cas de baisse anormale et momentanée.

Frais de Recherche et Développement

Comptabilisation en charges :

Les dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en charges sur l'exercice au cours duquel elles sont engagées

Stocks

Les stocks sont évalués selon :

- La méthode premier entré, premier sorti (FIFO)
- La méthode du coût moyen unitaire pondéré (CUMP)

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu. Les provisions pour dépréciations éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition et la valeur probable de réalisation.

Les créances et dettes en devises sont converties en euros sur la base du cours de change à la date de la facture.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque sont enregistrées à leur valeur nominale.

Cas des disponibilités en devise :

Les liquidités disponibles en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change précédent la clôture de l'exercice. Les écarts de conversion sont directement comptabilisés dans le résultat de l'exercice en perte ou en gain de change.

Avances remboursables

Les avances reçues d'organismes publics ou privés pour le financement des activités de la Société dont le remboursement est conditionnel sont présentées au passif sous la rubrique « Autres fonds propres ». Les intérêts correspondants sont présentés au passif du bilan en Emprunts et dettes financières diverses.

Subventions

Inscription proratisée :

La société a bénéficié de subventions qui ont été imputées en résultat d'exploitations au prorata des frais engagés. De ce fait, des subventions à recevoir peuvent être enregistrées dans les comptes si le contrat d'attribution est signé, que des dépenses ont été engagées mais que les subventions n'ont pas encore été reçues. La quote-part des subventions qui financent des dépenses immobilisées est reprise en résultat d'exploitations au même rythme que l'amortissement desdites dépenses. La partie acquise mais non encore rapportée au résultat est comptabilisée en fonds propres, en subventions d'investissements.

Emprunts

Les frais d'émission d'emprunts sont le cas échéant comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel les emprunts ont été octroyés.

Frais d'augmentation du capital

En application de la méthode de référence (ANC 2018-01), les frais d'émission de capital sont comptabilisés au bilan, en déduction de la prime d'émission.